

Un mastodonte économique français

25 juillet 2016



Photo DDM archives, J.-M.G.

UN POIDS QUI JUSTIFIE LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT>L'industrie nautique en France est un fleuron. Elle pèse un poids non négligeable dans l'économie nationale. Les chiffres publiés, en 2015, pour les années 2013 et 2014 par la fédération des industries nautiques en témoignent.

Dans l'hexagone, la FIN a recensé quelque 5109 entreprises liées à cette activité et réparties entre 30 catégories différentes. Elles génèrent près de 40 000 emplois et un chiffre d'affaires total qui dépasse les quatre milliards d'euros.

Les constructeurs ont livré 44 580 bateaux pour un chiffre d'affaires de 740 millions d'euros et près des trois quarts des embarcations ont été vouées à l'exportation.

La France compte 370 ports de Plaisance (dont 70 dans la région Occitanie) pour 252 000 places. Il convient d'y ajouter 38 ports dits «à sec» et 11 250 places.

Dans l'Hexagone, vous êtes près de 9 millions à pratiquer la plaisance de manière occasionnelle et 4 millions de manière régulière. En 2013-2014 12 814 nouvelles immatriculations de bateaux ont été enregistrées dont près de 70 % de bateaux à moteur. Près de la moitié ont des longueurs inférieures à six mètres.

Les littoraux français comptent un millier d'écoles de voile et environ 200 bateaux école, sachant que 84 323 permis ont été délivrés.

La France est le leader mondial de la voile, de la glisse et le 4e producteur de bateaux à moteur au monde.

La plaisance pèse 4 milliards d'euros en France.